

188

COMMISSION chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à réserver au pavillon national la navigation entre la France et l'Algérie (N° 29, session 1889.)

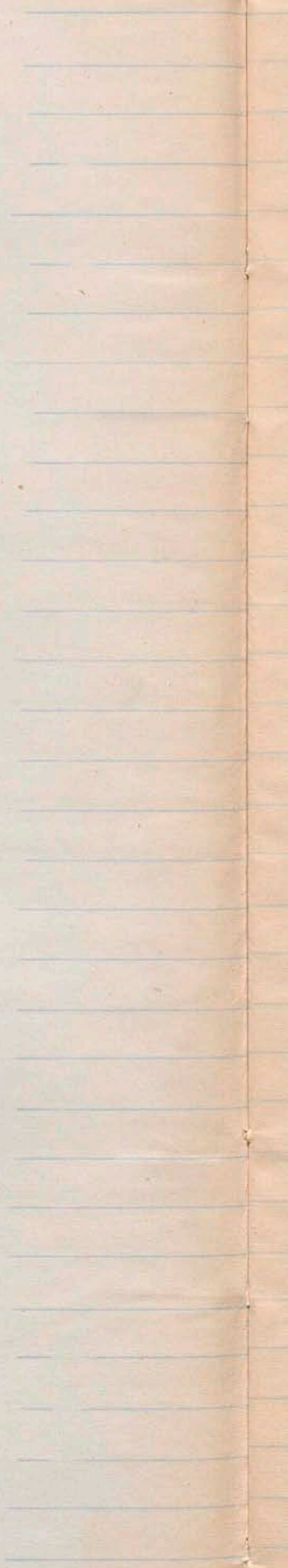
Nommée le 19 février 1889.

18

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : A. HUGUET.
- 2<sup>e</sup> — DIETZ-MONNIN.
- 3<sup>e</sup> — LE BRETON.
- 4<sup>e</sup> — DE CASABIANCA.
- 5<sup>e</sup> — GOUJON.
- 6<sup>e</sup> — DUPOUY.
- 7<sup>e</sup> — POUYER-QUERTIER.
- 8<sup>e</sup> — ANCEL.
- 9<sup>e</sup> — GAILLY.

4 S



A

Commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à rétablir au pavillon national la navigation entre la France et l'Algérie.

Séance du 21 Février 1889

M. M. Huguet, Le Breton de Casablanca, Goujon, Dupouy, Couryer, Quartier, Ancel et Gailly, assistant à la séance.

M. Ditz, Mounier, élu par le 2<sup>e</sup> bureau, retenu à la Commission du budget, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Ancel est nommé Président de la Commission.

M. de Casablanca, secrétaire.

M. le Président invite ses collègues à faire connaître les opinions émises dans les bureaux.

1<sup>er</sup> bureau. M. Huguet dit qu'il est favorable au projet de loi.

2<sup>e</sup> bureau. M. Ditz, Mounier. Favorable.

3<sup>e</sup> bureau. M. Le Breton est également favorable au projet de loi. Ne conviendrait-il pas d'appliquer les dispositions de ce projet à la Tunisie. La question, dit-il, mérite examen.

4<sup>e</sup> Bureau. M. de Casablanca, favorable au projet appelle l'attention de la Commission sur les observations présentées par la Chambre de commerce de Constantine.

5<sup>e</sup> bureau. M. Goujon est favorable au projet de loi.

6<sup>e</sup> Bureau. M. Dupouy est également partisan du projet.

7<sup>e</sup> Bureau. M. Couryer, Quartier est favorable au projet qui aura pour conséquence, dit-il, d'améliorer les effets désastreux pour la marine

9

mar chande de la loi de 1866.

8<sup>e</sup> Bureau. M. Aucel, favorable au projet, s'associe aux observations présentées par M. Couyer, Quartier.

9<sup>e</sup> Bureau. M. Gailly est favorable au projet. Après un échange d'observations, M. Couyer, Quartier est nommé rapporteur.

Le Secrétaire  
D. Lhuillier

Le Président  
J. Arnaud

Séance du 11 Mars 1889

Présidence de M. Aucel.

M. Couyer, Quartier donne lecture de son rapport.  
Le rapport est approuvé.

Le Secrétaire  
de Guen

Le Président  
J. Arnaud

